

## La promotion sociale en Algérie (1958 – 1962)

par Roger Benmebarek, Préfet honoraire

La « promotion sociale en Algérie », est un sujet plus important qu'il n paraît. On doit se demander s'il n'était pas le fond du problème algérien du temps de la présence française sur ce territoire. Il mérite de faire l'objet des travaux de chercheurs, que j'encouragerais à ne se laisser impressionner ni par son ampleur, ni par le fait que le social est moins excitant que le politique. Je crois même qu'il faut commencer par-là pour la compréhension de ce qui s'est passé en Algérie.

J'interviens ici en témoin privilégié de cette politique, menée entre 1958 et 1962 par Michel Debré. J'y associe en premier, Nafissa Sid Cara, dont je fus le chef de cabinet et qui, Secrétaire d'état auprès du Premier Ministre, était spécialement en charge des « affaires sociales musulmanes ». Je précise qu'avec le terme « musulmanes », sa mission n'avait aucune spécificité confessionnelle, mais faisait référence au statut personnel de la quasi-totalité de la population indigène d'Algérie.

### Que représentait donc la promotion sociale en Algérie ?

Je retiens une définition générale : la promotion sociale, c'est l'action qui favorise l'accès d'individus ou d'un groupe d'individus à une condition plus élevée, avec leur concours.

Sa finalité est multiple :

- d'ordre moral, pour assurer le mieux être de personnes défavorisées.
- de justice sociale, pour mettre à niveau les conditions de vie des plus faibles au regard des conditions de vie des plus favorisés.
- d'ordre économique, pour assurer la cohérence d'un ensemble et sa viabilité.

En Algérie, la promotion sociale conditionnait aussi l'accès à la citoyenneté politique puisque les différences de statut juridique et social fondaient les distinctions entre électeurs, comme en France et en Europe, où les droits civiques ne furent pas toujours acquis avec la naissance.

Il faut cependant remarquer qu'en Algérie, le besoin de promotion sociale est né avec la nécessité de restructuration de la société. En 1830, la société algérienne, après trois siècles de domination turque, n'avait d'ossature sociale, d'administration et de bourgeoisie urbaine que turques. Dey et beys disparus, les populations, sédentaires et nomades, réparties entre villages indépendants comme en pays kabyle, ou ailleurs, en tribus et sous l'autorité de grandes familles, restait un peuple essentiellement rural, morcelé et sans cadres intermédiaires.

Aussi, suppléer au manque de cadres a été la logique permanente de l'Etat français dans l'exercice de ses responsabilités en Algérie, dans tout domaine, plus spécialement et plus durablement, en zone rurale (cf. le régime des communes mixtes). L'administrateur de commune mixte (plus tard, appelé administrateur des services civils), tel que l'était mon père, depuis 1927, tel que moi-même je voulais être pour apporter ma part à mon pays natal, n'avait pas d'autre raison d'exister dans le bled algérien, à la suite des « Bureaux arabes ». Un administrateur, multi compétent, n'avait que l'ambition de promouvoir sa commune mixte, parfois étendue comme un département métropolitain et ce, dans les conditions de vie très

dures du « bled » et au prix de grands sacrifices pour lui-même et sa famille. Il y eut de très grands administrateurs de commune mixte, mais la limite des moyens matériels et financiers dans l'Algérie de l'époque, freinait généralement l'efficacité de leur dévouement.

Sans aligner des chiffres quantifiant les besoins, je me bornerai à préciser que pour une population de 10 millions d'habitants, le besoin de promotion sociale concernait globalement 4/5 d'entre eux, répartis sur un territoire grand comme 4 fois et demi la France, avec une densité de 4,5 h/ km<sup>2</sup>, (pour la métropole, cette densité était de 106 h/km<sup>2</sup>).

Les historiens relèveront toujours les niveaux différents atteints par les communautés vivant en Algérie. Mais il leur faut ne jamais perdre de vue l'immensité et la diversité de la géographie physique, humaine et économique de l'Algérie et le fait qu'entre ses habitants, la distinction la plus réelle, s'établissait entre zones urbaines et zones rurales.

Les différences ne relevaient certes pas d'une volonté de pérenniser, comme je l'ai lu et entendu chez certains, une évolution à deux vitesses. Au contraire, de tous temps, la motivation de l'action publique en Algérie, a été clairement exprimée : effacer les différences de niveau entre les populations, donc assurer la promotion sociale. Les archives officielles comme les témoignages d'hommes de terrain en attestent. C'est une objectivité que je revendique pour la future Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, lorsqu'elle verra le jour.

Il faut aussi dire - c'est très important - que pour la quasi-majorité de la population, la promotion sociale se mesurait moins par l'accès aux droits civiques et à la fonction publique, justifié et souhaité par les élites, que dans l'amélioration des conditions pratiques d'existence, variables d'une région à l'autre. La promotion sociale des populations dépendait plus de la route, des conditions d'accès à l'école et au marché, de l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation en eau, de l'amélioration des moyens de l'agriculture, que de l'accès aux urnes et même, que de l'accès à la ville.

*Au recensement de 1954, sur 5,8 M d'agriculteurs, 700 000 étaient classés dans le secteur évolué, 5,1 M dans le secteur traditionnel.*

Les données de la promotion sociale étaient donc profondément différentes des conditions métropolitaines. Mais si je me souviens bien des chiffres, doit-on rappeler qu'en Bretagne et en Auvergne, après la seconde guerre mondiale, 37 % des sols des maisons de la campagne étaient encore en terre battue ?

De fait, en Algérie, la promotion sociale était un problème de masse : le remodelage des conditions de vie de **8 millions de personnes** était une charge très lourde pour une métropole d'à peine plus de **40 millions d'habitants** en 1946, dévastée par la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. En 1958, ce pari était encore un énorme défi, quasi insurmontable en quelques années et alors que les perspectives de ressources pétrolières n'étaient pas encore envisageables. C'est pourtant en Algérie, qu'atteint au nom de la seule ambition humanitaire, le niveau de revenu minimum par habitant était alors le plus élevé de tous les espaces comparables d'Afrique ou du proche orient.

Une politique de promotion sociale sérieusement renouvelée s'avérait pourtant nécessaire en mai 1958. La crise algérienne avait atteint son paroxysme, ébranlant l'Etat, provoquant la chute de la I V<sup>e</sup> République et la naissance de la V<sup>e</sup>.

On ne prend pas la déclaration du Général de Gaulle, prononcée à Alger le 4 juin 1958, et amorcée par la formule « **Je vous ai compris** », qui a fait l'objet de tant de commentaires controversés, pour ce qu'elle était vraiment, et on dissocie souvent, consciemment ou non, la phrase de sa suite. Il faut pourtant objectivement retenir avant tout, que ce discours était l'annonce solennelle de la promotion sociale de tous les algériens de toutes origines : « ... *Eh bien ! de tout cela, je prends acte au nom de la France et je déclare, qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, des Français à part entière,*

*avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui, jusqu'à présent, étaient fermées devant beaucoup. **Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas.** Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de ceux à qui on la contestait.... »*

Peut-on annoncer plus clairement une politique de promotion sociale ?

La décision sera développée dans le discours prononcé à Constantine, le 3 octobre suivant : « ... **que les conditions de la vie de chacun et de chacune y deviennent constamment meilleures ; que les ressources du sol, le travail des habitants, la valeur des élites y soient mis au jour et développés ; que les enfants y soient instruits ; ... »**

Puis dans le programme de cinq ans du Plan de Constantine. « *Pendant ces cinq années là, un dixième, tout au moins, des jeunes gens qui, en métropole, entreront dans les Corps de l'Etat, les administrations, la magistrature, l'armée, l'enseignement, les services publics français, sera pris obligatoirement dans l'une des communautés arabe, kabyle ou mozabite.*

**« ... A mesure de ces cinq années-là, seront scolarisés plus des deux tiers des filles et des garçons ; les trois années qui suivront devant voir se réaliser la scolarisation totale de la jeunesse algérienne. »**

Annoncé par le Général en personne, ce programme était prévu jusqu'en ... 1966 ! A cet égard, cela rend plus réservé sur le parti pris d'abandon de l'Algérie qu'on lui a imputé dès 1959.

Et dans la directive du 18 décembre, à Paul Delouvrier, nommé délégué général en Algérie, il précise que « La transformation à réaliser en Algérie dans la période actuelle est, au total, d'ordre humain. ...c'est la conviction qu'un grand effort est entrepris pour élever la condition de chacune et de chacun, qu'il s'agit de développer.....»

Il ne fait pas de doute que le Plan de Constantine était un plan de promotion sociale et qu'il devait être **une nouvelle " ardente obligation" et animer tous les esprits.**

**Quelle était donc à cet égard, l'action personnelle de Michel Debré en 1959 ?**

Le cadre et les orientations étant fixés, il appartenait à Michel Debré, chef du gouvernement à partir de janvier 1959, de mener cette politique, tous azimuts, de promotion sociale. Je me suis plu à considérer combien le concept de « promotion sociale » coïncidait avec la personnalité de Michel Debré. Pour cela, il faut lire les pages d'un autre Debré, le témoignage que son père, **Robert Debré** a fourni de l'action de son fils pour l'Algérie, dans le chapitre « **Numidia Dolorosa** » de son "Honneur de vivre", en 1974 :

*« ...à l'avènement de la V<sup>e</sup> République, presque tous les Français croyaient, comme nous, à l'Algérie française, ne pouvaient imaginer une séparation totale entre les départements de l'Algérie et la métropole. ... Même ceux qui parmi les Français soutenaient les fellaghas ne les voyaient pas alors à la tête d'une république indépendante, séparée de la France.*

« ... touché par les sentiments de solidarité humaine et en même temps maintenu dans la rigueur par son devoir de chef du gouvernement français, **Michel Debré était sûr qu'il fallait maintenir une Algérie française en lui donnant une structure nouvelle.** ... La masse musulmane mystérieuse va-t-elle accepter ? Pour l'attirer vers la solution qu'on souhaite, ... tout est tenté : accès des musulmans à la fonction publique, postes d'autorité

qui leur sont confiés, collège électoral unique et, par-dessus tout, le plan de Constantine.... ».

Michel Debré était sûrement proche de son père, bénéficiaire de son éducation humaniste. La promotion sociale avait pour eux valeur de principe moral. Une Délégation à la promotion sociale ne fut-elle pas, d'ailleurs, créée au niveau national, confiée à Jacques Decoust. On comprend mieux l'attachement de MD à réaliser la promotion humaine dans un pays qu'il connaissait somme toute assez peu à l'époque.

Mais, une pensée hantait le père et le fils : « en Algérie, n'était-il pas trop tard ? ».<sup>1</sup>

### **La promotion sociale fut un nouveau souffle, au-dessus des péripéties politiques.**

L'action de Michel Debré et de son gouvernement prenait le relais de projets qui se trouvaient souvent dans les dossiers de l'ex-gouvernement général et des directions de l'Algérie au ministère de l'intérieur, ou au rectorat d'Alger. Mais en avoir fait un « corpus » manifestait la volonté forte de MD de réaliser la politique de la dernière chance. Son influence sur les équipes de fonctionnaires qui établirent le Plan de Constantine, que le père de l'ENA inspirait, devait pousser à dégager les moyens nécessaires, accélérer les procédures et vaincre les résistances.

A vrai dire, je n'ai jamais noté qu'il y ait eu alors de vraies résistances dans les services, en matière de promotion sociale. Même le désir de protéger des situations acquises, au plus peut être, dans les services du gouvernement général, était une réaction bien dérisoire au regard de l'enjeu déterminant pour le sort de tous, qu'était une promotion sociale bien conduite. Il est avéré que cette politique devait être imposée et soutenue clairement, mais la lecture des archives de l'ex-gouvernement montre bien que c'est dans ces services, qu'elle pouvait être préparée avec le plus de réalisme et partant, avec le plus d'efficacité. On ne relit jamais assez, publiés à Alger, en 1944, les compte rendus de la *Commission chargée d'établir un programme de réformes politiques, sociales et économiques en faveur des Musulmans français d'Algérie* », réunie à Alger entre le 21 décembre 1943 et le 8 juillet 1944. Les travaux de cette commission qui d'ailleurs auditionna Ferhat Abbas et Messali Hadj, furent préparés par le gouvernement général. Quant aux membres de la Commission, ils étaient de toutes sensibilités politiques, notamment métropolitains présents alors à Alger. Appliquée dès après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, cette politique de promotion sociale aurait sûrement orienté autrement l'évolution de l'Algérie. La faiblesse des régimes a empêché qu'il en fût ainsi.

A partir de 1958, dans les équipes animées par Michel Debré, par Paul Delouvrier puis par Jean Morin, par quelques généraux convaincus, comme Dunoyer de Segonzac et par des officiers du terrain, officiers des SAS et instructeurs du contingent, il y eut dans le domaine de la promotion sociale, **un réel esprit « mai 58 », une volonté de solidarité dont il serait inexact et injuste d'occulter l'effet et de nier l'espoir qu'il fit naître.**

Malgré les divers jugements portés sur les conditions du grand rassemblement du Forum à Alger, **il serait objectif de conserver à ce « nouveau souffle social », sa vraie place dans l'Histoire de l'Algérie d'avant 1962 et de reconnaître que l'armée y a réellement cru et y a contribué sincèrement.**

\* \*

Pour ne pas être long, je survolerai les grandes lignes de la promotion sociale engagée sous l'emprise de ce souffle.

### **1<sup>ère</sup> piste : La scolarisation en 8 ans et la formation de cadres pour la jeunesse.**

L'ordonnance du 20 août 1958 devait permettre de scolariser 2,5 millions de jeunes, dont 1,3 M selon des normes métropolitaines et 1,2 selon des méthodes accélérées des Centres sociaux. S'agissant des Centres sociaux, je citerai deux personnalités : Mouloud FERAOUN et le Préfet René PETITBON, Haut commissaire à la Jeunesse, qui, je le rappelle, avait été Préfet à Constantine au lendemain des émeutes de mai 1945.

Allait en parallèle avec les Centres sociaux (*660 étaient prévus en 65-66*), un cycle accéléré de formation professionnelle, les centres de formation de la jeunesse et les foyers de jeunes) *Plusieurs promotions de monitrices et de moniteurs ont été formées à Nantes et à Issoire*. Je me souviens les y avoir rencontrées et même en avoir reçu à Paris, au secrétariat d'Etat de Nafissa Sid Cara.

Les instructeurs de l'armée et les EMSI y ont joué un rôle important. Le Mouvement de Solidarité Féminine, présidé par Nafissa Sid Cara et Suzanne Massu et animé par des femmes d'officier et des civiles, a mis en œuvre une dynamique de promotion et d'échange entre les communautés. La promotion sociale était fondée sur la solidarité.

### **2<sup>ème</sup> piste : La promotion des femmes algériennes.**

Je m'y attarderai, pour l'avoir suivie de près. Alors que les femmes d'Algérie recevaient le droit de vote dans un seul et même collège électoral - au fait, 12 ans seulement après l'accès aux urnes des femmes métropolitaines - trois femmes algériennes entraient à l'Assemblée Nationale en décembre 1958.

La nomination de **Nafissa Sid Cara** comme Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, après son élection, inspirée par Lucien NEUWIRTH, n'a pas été le simple affichage d'une promotion symbolique. Je sais pouvoir dire que Michel Debré l'a voulue personnellement. Son épouse et lui portaient une véritable amitié, souvent manifestée, à cette femme, qui par sa personne et par sa famille, représentait si bien le corps, de « l'enseignement des indigènes » tel qu'il avait existé jusqu'en 1949. Encore une thèse que je propose aux étudiants d'aujourd'hui : ces enseignants du bled n'ont-ils pas été la base d'une véritable promotion sociale en Algérie.

Il s'agissait de promouvoir la femme algérienne dont la vie à l'écart de la société des hommes, amputait la communauté musulmane d'un facteur d'équilibre, spécialement dans les relations entre les communautés d'Algérie. La doter de droits civiques, améliorer son statut juridique, assurément désavantagé en droit musulman, notamment le droit de la famille, en cas de divorce, était un pari novateur et audacieux pour l'époque, auquel Michel Debré tenait personnellement.

Sa vision moderne de la vie des femmes en général, « mater, uxor, soror », est l'objet d'un magnifique chapitre du tome 1 de ses mémoires et il y indique à titre d'exemple : « *J'ai tenu à ce que le premier gouvernement de la Ve République, tout ramassé qu'il fût, comprît une femme, Nafissa Sid Cara. Elle fut la dignité et la fidélité mêmes. En d'autres temps, j'en aurais désigné plusieurs.* »

Il eut d'ailleurs l'occasion - et la satisfaction - de constater que cette femme, discrète en apparence, avait des convictions et du caractère.

La première femme ministre de la V<sup>e</sup> République avait su marquer son territoire. Elle avait reçu le concours actif de René Cassin, alors vice-Président du Conseil d'Etat, pour imposer l'ordonnance organisant le statut matrimonial de la femme de statut personnel, puis dans la préparation de la loi du 28 décembre 1959 sur la promotion sociale en Algérie.

(Symbole à noter : sur ce texte, l'Assemblée Nationale a utilisé pour la première fois, le vote électronique des députés).

Pour compléter cette page féminine, j'ajouterai que la présence de Nafissa Sid Cara en compagnie de Michel Debré et de Paul Delouvrier dans les foules du bled algérien, ne passait pas inaperçue et l'a souvent amenée à devoir répondre à celles qui lui demandaient duquel elle était l'épouse, ou bien encore, si elle était Madame de Gaulle ! ! Déjà difficile à Alger, le rôle d'une femme musulmane ministre de la République, cela ne s'imaginait sûrement pas dans le bled algérien ! Mais l'efficacité et l'intérêt de ces contacts étaient réels. Les visites dans les nouveaux conseils municipaux du bled, l'Algérie profonde, dans les centres de regroupement et dans les milieux populaires d'Alger firent l'objet de comptes rendus très circonstanciés au Président de la République, dans des audiences dont elle ne perdait pas un mot, contrairement à ce qu'on a pu dire de la vision du Général sur les femmes en politique. C'est une image à redresser, si je m'en tiens à son écoute de la secrétaire d'état.

**3<sup>ème</sup> piste : Créer une élite par l'accès à la Fonction publique**, dans des emplois supérieurs de l'Etat, dans tous les corps de l'Administration, de la magistrature et de l'Armée et dans les corps algériens de la Fonction publique.

Par les ordonnances du 29 octobre 1958, il s'agissait de fournir la classe administrative qui faisait défaut à la société autochtone algérienne. Il est vrai que les étudiants algériens (*2044 à la rentrée de 1959 entre les Universités d'Alger et de Paris et les classes préparatoires, soit une augmentation d'un tiers par rapport à 1954*) s'orientaient plus vers la médecine, la pharmacie et le barreau que vers les concours administratifs de l'Etat.

En trois ans, globalement, le nombre de fonctionnaires algériens de souche est passé de 10 000 à 16 000. Dans les catégories supérieures, il s'agit de plus de 1000. L'augmentation atteignait près de 50 % dans le corps préfectoral, 56% dans la fonction publique hospitalière et 70 % dans les services communaux.

**4<sup>ème</sup> piste : Promouvoir une classe moyenne, par l'émergence d'élus responsables dans toute l'Algérie.**

Les élections municipales d'avril 1959 ont fourni des gestionnaires des collectivités territoriales : *sur 14 000 conseillers municipaux élus, 11 558 étaient de statut local et sur les 1215 maires élus le 15 mai, 681 étaient de statut local.* Les communes rurales, administrées par les nouveaux élus ont reçu la visite de N SC dès septembre 1959, au lendemain du discours sur l'autodétermination. Ces nouveaux responsables apparaissaient surtout ardemment désireux de gérer leurs besoins locaux, plus qu'aspirant à l'indépendance algérienne. En 1959, il me paraissait certain que leur autodétermination aurait choisi la solution la plus française, sans la dégradation des derniers mois, ce qui est un sujet à débattre par ailleurs.

**5<sup>ème</sup> piste : Provoquer une réflexion de toutes les communautés sur leur devenir et dégager un potentiel d'élites dirigeantes** : l'idée fondamentale de la promotion sociale était là, une prise en charge, en conscience, par ceux-là mêmes à qui elle était destinée. En Conseil des ministres, le 7 juin 1961, Nafissa Sid Cara évoquait *"une urgence humaine fondamentale"* et ajoutait : *" Des vieillards, regrettant leur manque d'instruction, m'ont fait remarquer qu'à l'ère de la fusée, de la bombe atomique, il fallait augmenter l'effort de scolarisation", ajoutant finement, sans doute avec un sourire entendu, "plus pour les garçons que pour les filles d'ailleurs".*

**Le Conseil Supérieur de la Promotion Sociale** et les conseils régionaux de la promotion sociale, manifestaient le souci du gouvernement d'associer le plus grand nombre

à la définition du développement social. Installé le 12 avril 1960, devait beaucoup aux idées de son premier secrétaire général, Marc-Edmond Morgaut, issu des équipes de Delouvrier.

Jean Morin l'a présidé plusieurs fois aux côtés de N. Sid Cara. Pour lui, il s'agissait *"des seules réalités qui devraient exclusivement mobiliser nos énergies,...que toutes les forces vives soient uniquement consacrées à l'amélioration de la condition humaine."*

La volonté de faire dessiner la promotion sociale des algériens par eux-mêmes était patente. Elle intéressait tous les niveaux de la réflexion et du pouvoir. C'était de fait, jeter les bases de **"la troisième force politique"** qui aurait eu ses chances dans un contexte plus serein. Mais la guerre était trop présente.

La dernière séance de ce Conseil supérieur, le 23 janvier 1962, faillit d'ailleurs nous être fatale (projet d'attentat contre l'hélicoptère nous transportant, déjoué in extremis).

**Les Commissions d'Elus**, à partir de 1960, eurent également pour mission d'imaginer le devenir de l'Algérie. Quatre commissions composées de 30 membres, furent réunies à Paris, ce qui fit dire à Michel Debré, devant la première, chargée de la rénovation rurale (Jacques Chirac en était le rapporteur), : *« Il faut que, des deux côtés de la Méditerranée, les hommes aient le sentiment d'être liés par le même destin, quelle que soit la diversité de leur origine ... »*.

On pensa même, un moment, réunir des **Etats généraux** des nouveaux cadres de l'Algérie et pour déjouer les risques d'attentat, ce devait être au large d'Alger, sur un paquebot surveillé par des nageurs de combat. Dans un bureau de l'Elysée, j'ai lu la note présentant ce projet, qui ne fut malheureusement mis en œuvre.

### **Conclusion.**

Telles sont quelques unes des nombreuses pistes empruntées pour la promotion sociale des populations algériennes :

**-la promotion d'élites administratives et élues,**

**-une promotion de masse par la jeunesse et par les femmes**

**-la promotion d'une classe moyenne, issue des cadres, des élus locaux et des bénéficiaires de la réforme agraire.**

On est sans doute parti d'abord dans la voie du rattrapage du temps et des occasions perdus et on a agi selon un schéma classique d'alignement sur les structures classiques de la métropole, dans le sens de l'assimilation.

La réflexion à partir de 1959, a pourtant su s'écarter des voies métropolitaines et de la stricte assimilation. Les besoins de la promotion sociale et le développement galopant de la démographie appelaient des voies nouvelles et imaginatives. Elles furent nombreuses, sans doute pas toutes appliquées faute de temps. Il serait pourtant bon qu'un jour, des chercheurs fassent le recensement des solutions étudiées à cette époque, au sein des équipes du gouvernement et en dehors.

Un grand souffle de promotion sociale est bien passé sur l'Algérie alors que Michel Debré était au gouvernement entre 1959 et 1962.

Mais le temps jouait contre la France, et avec le temps, des impératifs internationaux et nationaux qui pressaient d'en finir en Algérie, pressions politiques, mêmes de la part de pays amis, et des exigences économiques et financières, qui allaient contre une telle entreprise sociale, dont l'ambition ne s'était jamais vue.

Sans doute, n'était-il plus temps et sans doute la métropole s'est-elle intéressée bien trop tard au problème social en Algérie. La démographie algérienne amplifiait les besoins, la violence empêchait de développer les solutions engagées et d'emprunter la voie nouvelle que de Gaulle et Michel Debré auraient probablement préférée et que Michel Debré, pour sa part, - il y croyait vraiment - a concrètement ouverte sur le terrain.

Les graines semées trop tard n'ont pu germer. Sans doute. Quelques-unes ? Peut-être.

La suite nous a échappé en 1962.

Roger Benmebarek, Préfet honoraire

Décembre 2008